



**Département de la SARTHE**  
**Commune de Ruaudin**

Date de convocation : 27 mars 2026  
Nombre de conseillers : 23  
En exercice : 23  
Présents : 20  
Procurations : 3  
Votants : 23

**DÉLIBÉRATION N°10**  
**Séance du : 31 mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le trente et un-mars à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué 27 mars 2026 s'est réuni aux locaux culturels (salle 4, déclarée à la Préfecture salle du conseil pendant les travaux de la mairie) sous la présidence de Mme Carole HEULOT, Maire de Ruaudin.

Présents :

**Madame Carole HEULOT,**  
**Mesdames, Messieurs VERNET Christian, PEDEMAS Muriel, CHOUTEAU Didier, BOUTIMAH Nadia, LOISON Samuel,**  
**RUDET Chantal, BREMOND Laurent, BREVARD Yannick, LAIZEAU Emilie, LALA Christophe,**  
**MAINGARD Liliane, CHAPUIS Pascal, GOETHAL Laurie, SALAUD Guillaume, MOIREAU Annick, JODEAU Dominique,**  
**BRIFAUT Philippe, CHEDANE Patricia, LEBALLEUX Marie-France**

Absent(e)s excusé(e)s

Mmes THIREAU Célia, LEFFRAY Sylvie, M. DOIZÉ Daniel.

Pouvoir(s)

Madame THIREAU Célia donne pouvoir à Mme HEULOT Carole  
Madame LEFFRAY Sylvie donne pouvoir à Mme RUDET Chantal  
Monsieur DOIZÉ Daniel donne pouvoir à M. VERNET Christian

Secrétaire de séance : M. Christian VERNET

Rapporteur Madame Carole HEULOT, Maire de Ruaudin

Point 10 : Composition de contrôle des listes électorales

Depuis 2019, L'INSEE a mis en place le Répertoire Électoral Unique avec un outil informatique de gestion de la liste électorale sous sa responsabilité.

À la suite du renouvellement du conseil municipal de mars 2026, il faut que la collectivité désigne, dans l'ordre du tableau hormis les adjoints et les conseillers municipaux ayant une délégation et sur la base du volontariat, ses représentants à la commission de contrôle de la liste électorale.

Cette commission, pour les villes de plus de 1000 habitants, doit comporter 5 personnes désignées pour 6 ans.

Le Maire informe l'assemblée que les personnes suivantes sont candidats :

- LEBALLEUX Marie-France
- MOIREAU Annie
- BREVARD Yannick
- SALAUD Guillaume
- THIREAU Célia

Après vote à bulletin secret

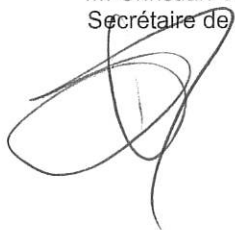
- LEBALLEUX Marie-France 23 voix
- MOIREAU Annie 23 voix
- BREVARD Yannick 23 voix
- SALAUD Guillaume 23 voix
- THIREAU Célia 23 voix

**DÉLIBÉRATION n°10**

ÉLUS	VOTE	ÉLUS	VOTE	ÉLUS	VOTE	ÉLUS	VOTE
HEULOT Carole	POUR	RUDET Chantal	POUR	MAINGARD Liliane	POUR	LEFFRAY Sylvie	POUR
VERNET Christian	POUR	BREMOND Laurent	POUR	CHAPUIS Pascal	POUR	BRIFAUT Philippe	POUR
PEDEMAS Muriel	POUR	THIREAU Célia	POUR	GOETHAL Laurie	POUR	CHEDANE Patricia	POUR
CHOUTEAU Didier	POUR	BREVARD Yannick	POUR	SALAUD Guillaume	POUR	DOIZE Daniel	POUR
BOUTIMAH Nadia	POUR	LAIZEAU Emilie	POUR	MOIREAU Annie	POUR	LEBALLEUX Marie-France	POUR
LOISON Samuel	POUR	LALA Christophe	POUR	JODEAU Dominique	POUR		

23 élus ont voté POUR.

M. Christian VERNET  
Secrétaire de séance




Mme Carole HEULOT  
Maire de Ruaudin